ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 124442

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la complexité des dossiers d'aides délivrés par le Fonds pour la société numérique (FSN) et le Fonds national d'amorçage (FNA). Ces deux fonds, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, sont destinés aux entreprises qui démarrent et aux petites structures, qui n'ont pas la capacité technique pour gérer des dossiers administratifs. Le risque est de voir nombre de sociétés, qui pourraient bénéficier de ces fonds, ne pas déposer de dossier, du fait de la complexité de la démarche. Il souhaite donc connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour simplifier les démarches permettant aux entreprises de bénéficier d'aides de la part du FSN et du FNA.

Données clés

Auteur : M. Lionel Tardy
Circonscription : Haute-Savoie (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 124442
Rubrique : Administration
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13204
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)